

**FORMATION SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL  
- 3 jours- Pour un établissement de moins de de 300 salariés****OBJECTIFS**

En application de l'article L2315-40 du Code du Travail, la formation dont bénéficient les représentants du personnel à la Commission Santé, Sécurité et des Conditions de Travail, a pour objet :

Développer en eux l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyser les conditions de travail ;

Connaître le fonctionnement du CSE et ses interlocuteurs ;

Être pertinent et efficace lors des réunions, visites et communications dans l'établissement ;

Maîtriser les outils de la démarche d'amélioration de la prévention et de la santé au travail.

**PUBLIC**

Toute personne représentant au Comité Social et Economique et siégeant à la C.S.S.C.T.

Accès à nos centres adapté aux personnes présentant des situations de handicaps

**REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ****PRÉREQUIS**

Aucun

*Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription*

**QUALITÉS DE L'INTERVENANT**

Formateur en prévention des risques professionnels

**MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Retours d'expériences du formateur.

Présentation d'exemples pratiques et vécus dans les entreprises. Contrôle des connaissances théoriques.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS**

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc...

**SUIVI**

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

**VALIDATION DE LA FORMATION**

Attestation de fin de formation professionnelle.

**DURÉE**

3 jours – 21 heures

**PROGRAMME****1) La prévention généralités**

- Contexte général
  - Conséquence pour le personnel
  - Organisation réglementaire
  - Une fonction au centre de l'activité
  - Objectifs de l'action préventive
  - Les 9 principes de prévention
  - L'Histoire de la prévention
  - Du CHSCT au Comité Social Économique : Une nouvelle instance demain, la Loi Travail, quelles modifications et quelles conséquences ?
- Travail en sous-groupes sur les 9 principes de prévention

**2) Les fonctions et missions du CSE ou de la CSSCT**

- 4 fonctions : contribuer, veiller, réaliser, formuler.
- 4 missions : informer, consulter, proposer, surveiller.

**3) Les interlocuteurs du CSE ou de la C.S.S.C.T.**

- Les interlocuteurs externes : au plan national
    - Inspecteur du travail ;
    - Médecin du Travail ;
    - CARSAT ;
    - ANACT et ARACT ;
    - OPPBTP
    - Le réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles
    - L'organisme de contrôle
    - Les experts
    - Organisme de contrôle ... etc
  - Les interlocuteurs internes : dans l'entreprise
- Quizz sur le rôle des différentes instances

**4 - L'ORGANISATION DU CSE OU DE LA CSSCT**

- Les conditions d'existences
- La prise en charge de la fonction SSCT
- Composition du C.S.E
- Le Président et le Secrétaire
- Crédits d'heures mensuels

**5- Droits et devoirs du CSE ou de la CSSCT**

- Droits de représentants au C.S.E
- Devoirs de représentants au C.S.E

**TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS**

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation

[info@prematech-formation.fr](mailto:info@prematech-formation.fr)

**8) La responsabilité pénale**

- Un contexte général
- Les délits
- Les conséquences pour l'entreprise et pour le personnel
- La délégation de pouvoir

Film et analyse de celui-ci Analyse de cas de jurisprudence

**9) Anomalies, accidents et maladies**

- Bilan annuel des accidents en France
- Iceberg des probabilités – pyramide de Bird
- L'accident du travail
- L'accident de trajet
- Analyse d'une situation de travail
- La maladie professionnelle
- Les indicateurs :  
Le taux de fréquence : exercices de calculs avec les chiffres de votre établissement  
Le taux de gravité : exercices de calculs avec les chiffres de votre établissement
- La prévention passive :  
Enquête sur accident  
Instruction d'un arbre des causes  
Exploitation de l'arbre des causes  
Actions correctives  
Suivi
- La prévention active  
Recherche des dysfonctionnements et des solutions d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail
- Cas concrets :  
Étude de postes de travail sur des projets de votre établissement  
Diagnostic des risques sur les projets de votre établissement

**10) Le coût des accidents**

- Le coût direct
- Le coût indirect
- La tarification : taux collectif, taux individuel et taux mixte

**11) Les outils du CSE ou de la CSSCT**

- Les réunions
- Les campagnes d'affichages - exercice de choix de thème et de planification sur des projets de votre établissement
- La visite sécurité – mise en situation dans les locaux de votre établissement
- Les situations de danger grave et imminent et les conséquences
- Le diagnostic de la situation
- La fiche prévention au poste de travail
- L'analyse des incidents et des accidents
- Le recours à un expert

Exercice pratique : préparer une visite sur le terrain

**12) Méthode de sélection**

- Contexte général
  - Méthode d'évaluation des risques : analyse de situations de travail, évaluation des risques (prenant en compte la pénibilité-échanges autour de l'obligation), vérification de la concordance avec le Document Unique de votre établissement
  - Méthode de l'arbre des causes : analyse des accidents du travail de votre établissement
- Études de cas, exercices et restitutions de travaux effectués en groupes

**13) Les risques liés à la coactivité**

- Définitions : EU, EE, personnel, opération, sous-traitante, risques d'interférences...
  - Exemples d'interférences
  - Rôle de l'entreprise utilisatrice
  - Rôle de l'entreprise extérieure
  - Le plan de prévention
  - Liste des travaux dangereux
  - Les principes de la coordination
  - Opérations dépendant du décret du 20/02/1982
  - Le protocole de sécurité
  - Les autorisations de travail ou permis de travail
- Études de cas, exercices et restitutions de travaux effectués en groupes propre à l'entreprise.

**14) Les risques**

- Risques psychosociaux (notions de bases)
- Risques Chimiques (CMR, etc)
- Risque incendie – Explosion
- Risque Électrique
- Risques liés aux équipements de travail
- Risques et nuisances liés au bruit
- Risque lié à la circulation
  - Risque lié à la circulation
  - Risques de chute de hauteur
  - Risques liés à la manutention manuelle et mécanique
  - Risques liés aux rayonnements ionisants et non ionisants
  - Risques liés au travail sur écran

Les risques seront abordés en fonctions en fonction des secteurs d'activités de l'entreprise.

**15- CONSTRUCTION D'UN PLAN D'ACTION**

Retour sur le diagnostic de la situation

Identifier les points forts et les points faibles

Structurer un plan d'action pour le proposer au CSE